

Le Défi du Traict

Association maritime & sportive

Loi 1901

Siège social : Mairie de Mesquer

Contact : ledefidutraict@yahoo.fr

Site : <http://defi.traict.free.fr>



Le Défi du Traict – Mairie de Mesquer

Place de l'Hôtel – BP 43014
44357 MESQUER cédex

Tél : 06 63 72 09 65
(Jean-Christophe)

Compte Rendu du Conseil d'Administration du Défi du Traict du vendredi 30 novembre 2012

Étaient présents lors de cette réunion : Newmeyer Mike ; Lenormand Jean-Christophe ; Baconnais Laurence ; Florence Libault ; Alain Gabriel, Soaz Bellamy, Gilles Leroux ; Philippe Diet ; Dominique Amissé et Marion

Ordre du jour :

1. Présentation du rapport moral de notre président J.-C. Lenormand.
2. Présentation du rapport financier de l'année 2012 par notre financier Alain Gabriel
3. Interrogations sur nos différents contrats d'assurance.
4. Les subventions attribuées.
5. Montant des cotisations d'adhésion à notre association.
6. Notre politique de communication.
7. Problème du mouillage de la yole
8. Dons de bateaux
9. Festival Bois Salé
10. Réélection des membres du bureau sortants

1 – Présentation de notre activité de cette année, avec notre participation aux différentes manifestations, l'obtention par la mairie de la terrasse de Kercabellec qui nous offre un endroit de stockage précieux, notre partenariat avec Albaola et l'échec de l'organisation d'Atlantic Challenge, ainsi que la présentation des différents projets qui nous occuperont cette année.

2 – Présentation du rapport financier par Alain, qui souligne le fait que notre balance comptable pour cette année est à l'équilibre et que le montant des adhésions est à peu près constant, mais insuffisant pour faire face à un imprévu si nous avons de gros travaux à effectuer, l'épisode récent de la « fugue » de la yole soulève effectivement le problème, même si dans le cas présent les assurances auraient fait leur œuvre. Ce qui nous conduit directement au point numéro 3

3 – Nos différents contrats d'assurance sont répartis sur plusieurs compagnies, il faudrait peut-être revoir les couvertures proposées, voire renégocier les primes d'assurance ainsi que de faire réévaluer nos couvertures.

.../...

En effet, pas mal de choses ont changées depuis la souscription de ces contrats, en l'occurrence les locaux, nous avons maintenant la responsabilité de la terrasse de Kerballec, gracieusement prêtée par la mairie de Mesquer, mais qu'il est notre ressort d'assurer. Enchaînement direct avec les subventions (point n°4). Florence se charge de faire les démarches auprès des assureurs pour que nos couvertures soient revues, peut-être réévaluées, en tout cas ajustées, quitte à faire estimer la valeur vénale de nos différents bateaux afin qu'en cas de sinistre nous ayons une preuve de leur valeur.

4 – La mairie de Mesquer ne nous renouvellera pas systématiquement la subvention à la hauteur de ce que nous avons pu avoir jusqu'à présent. Il est envisagé de demander au moins une subvention de fonctionnement qui nous est nécessaire pour régler le mouillage (300 euros) et peut-être de voir avec eux également la question de la prise en charge de la prime d'assurance de la terrasse de Kercabellec.

5 – Alain, lors de la présentation de son rapport financier, a soulevé la question du montant de la cotisation des adhérents qui n'a pas été réévaluée depuis une dizaine d'années en tenant compte de l'inflation et du fait que nous avons intégré d'emblée la licence FVA. De ce fait, il est décidé que la cotisation pour l'année 2013/2014 sera de 43 euros pour la cotisation individuelle réduite (étudiants, moins de 18 ans et demandeurs d'emploi), 70 euros cotisation individuelle tarif normal et 120 euros pour la cotisation famille.

6 – Il est important pour nous d'avoir une politique de communication meilleure, notre site est visité régulièrement et un nouveau dépliant très attractif nous a été conçu par Jean-Christophe à nous de faire en sorte de communiquer en participant aux différents forum des associations par exemple, en démarchant les offices du tourisme et en déposant nos dépliants dans le plus d'endroits fréquentés possibles. La participation de chacun est importante dans cette optique.

7 – depuis l'épisode de la « fugue » de la yole, il est encore question de revoir régulièrement le mouillage et le problème du phénomène d'électrolyse qui se produit sur la manille. Tous les deux mois, les coefficients de marée sont les plus importants, il faut s'astreindre à aller vérifier à ce moment-là que tout est en bon ordre et en sécurité pour le mouillage et la yole. Jean-Christophe et Philippe sont les plus proches géographiquement, ils tenteront de se mettre d'accord selon les possibilités de chacun pour réaliser cette vérification.

8 – Mike dans le cadre de Skol Ar Mor, est régulièrement contacté pour des dons de bateaux, dans des états divers... il pose la question de rediriger ces contacts sur le Défi du Traict. Notre association ne possède pas les compétences, le temps, le matériel, la place de stockage pour ce genre d'activité. Il est notamment demandé si un des stagiaires de Skol Ar Mor pourrait se charger de la réfection éventuelle d'un bateau qui nous serait donné pour ensuite le vendre ? Cette éventualité est abandonnée dans la mesure où même contre une rémunération, la vente des bateaux en bois est aléatoire, le coût des réparations et de la main d'oeuvre peut s'avérer élevé et que nous ne sommes pas en mesure de faire face à des charges supérieures à celles que nous avons déjà.

9 – La date du festival du Bois Salé est fixée du vendredi 20 septembre au dimanche 22 septembre 2013. Il semble que ce soit la seule date compatible avec les différents festivals organisés dans l'été et le coefficient de marée. Les modalités d'organisation seront à rediscutées lors d'un prochain Conseil d'Administration.

.../...

10 – Trois membres du Conseil d'Administration sont déclarés sortants selon les statuts. Il s'agit de Jean-Christophe, Frédéric et Laurence. À l'unanimité, ils sont réélus à nouveau.

Laurence Bacconnais,
secrétaire de séance